

ALI DAOUDI ET SLIMANE BEDRANI

Le financement informel des exploitations agricoles en Algérie : un essai de caractérisation des principales pratiques

Le financement informel dans le secteur agricole en Algérie est, aujourd'hui, une réalité très mal connue et encore moins analysée. Son existence n'est mentionnée que pour expliquer des phénomènes que les chiffres et données officiels n'expliquent pas. Des pans entiers de la réalité du fonctionnement du secteur agricole sont, ainsi, ignorés et non maîtrisés. Cet article fait valoir que le financement informel dans le secteur agricole en Algérie se pratique à travers quatre grandes catégories de transactions : le prêt entre particuliers, le crédit fournisseur, la vente sur pied avec préfinancement et l'association de production. A travers les données d'une étude empirique, qui a touché 400 agriculteurs situés dans quatre wilayas différentes, une caractérisation de ces quatre pratiques de financement informel est proposée et une première estimation de leur importance relative dans le financement des exploitations agricoles est tentée.

Mots clés :

Financement informel, prêts entre particuliers, crédit fournisseurs, vente sur pied avec préfinancement, association de production, Algérie

Abstract

The informal financing in the agricultural sector in Algeria is today a reality very poorly known and even less analyzed. Its existence is mentioned only to explain phenomena and that the figures do not official data. Whole swathes of the reality of operating in the agricultural sector have thus ignored and uncontrolled. This article argues that the informal financing in the agricultural sector in Algeria is practised across four broad categories of transactions : a loan between private parties, supplier credit, sales up with pre-funding, production association. Through data from an empirical study, which has affected 400 farmers in four different wilayas, a characterization of these four practices informal financing is proposed is an initial estimate of their relative importance in the financing of farms is attempted.

Key word :

Informal Funding, Loans between individuals, Credit suppliers, Sales up with pre-funding, Algeria

ملخص

يُعد التمويل الموازي في قطاع زراعة في الجزائر اليوم واقعا غير معروف ولم يتم تحليله. فلا يشار إلى وجوده فلا يشار إليه إلا في معرض شرح ظواهر لا تقدر المعطيات الرسمية شرحها، وبذلك يتم تجاهل واقع وحقائق تسيير قطاع الزراعة وبالتالي عدم التحكم. يبين هذا المقال أن التمويل الموازي في قطاع الزراعة في الجزائر يتم تطبيقه من خلال 4 معاملات كبرى: القرض بين الخواص، القرض التمويلي، البيع.... la vente sur pied مع تمويل أولي من طرف جمعية المنتجين. من خلال معطيات دراسية ميدانية، التي مست 400 مزارع موزعين على 4 ولايات مختلفة تم تمثيل هذه الطرق الأربعة المطبقة في التمويل الموازي للزراعة، وكذا اقتراح من خلال أهميتها القيام باستغلالها في تمويل المتسثمرات الفلاحية.

الكلمات المفتاحية :

التمويل الموازي، القرض بين الخواص، القرض التمويلي، البيع مع تمويل أولي، جمعية المنتجين، الجزائر

JEL CLASSIFICATION : Q10 - Q14 - Q19

INTRODUCTION

La non émergence d'un marché financier agricole et rural dynamique en mesure de satisfaire d'une manière régulière, même partiellement, les besoins en financement du secteur agricole en Algérie constitue l'une des faiblesses structurelles qui bloque le développement du secteur agricole. Les raisons qui expliquent le non développement d'un tel marché en Algérie sont multiples. L'une de ces principales raisons est l'importance du risque de défaillance dans le secteur agricole. Cette explication semble être partagée par la plupart des spécialistes, notamment les banquiers. Même si nous considérons qu'il existe d'autres raisons à ce blocage, nous partageons l'idée selon laquelle le risque de défaillance constitue une contrainte majeure au développement d'un marché financier rural dynamique.

Dans ce contexte de pénurie de l'offre de financement institutionnel, se pose alors la question de savoir comment font les agriculteurs pour financer leurs investissements et les charges courantes de leur système de production. Beaucoup de travaux de recherche font état de l'existence de pratiques de financement informel dont useraient beaucoup d'agriculteurs en difficulté de financement (Daoudi, 1999 et 2002 ; Bédrani, 2001; Chehat 1999; Djelab 1999)^[1]. Cette réponse semble plausible mais très peu de données empiriques fiables sont disponibles pour l'étayer et la consolider.

En Algérie, le financement informel n'est mentionné que pour expliquer des phénomènes que les chiffres et données officiels n'expliquent pas. Cette partie de la réalité économique du secteur agricole est très mal connue et encore moins analysée. En effet, si nous admettons que le financement informel joue un rôle dans la satisfaction des besoins des agriculteurs quelle serait l'importance de ce rôle ? Et à travers quels types de transactions ce financement informel serait-il pratiqué ?

L'objectif de cet article est de contribuer à enrichir le débat sur la problématique du financement agricole en Algérie à travers la présentation de quelques éléments de réponses à ces deux questions. Ainsi, dans une première partie nous allons présenter les principales pratiques de financement informel en vigueur dans le secteur agricole.

Dans une deuxième partie nous tenterons d'estimer leur importance respective dans le financement de l'agriculture.

1 - L'ÉTUDE EMPIRIQUE DES PRATIQUES DE FINANCEMENT INFORMEL DANS LE SECTEUR AGRICOLE : UNE DÉMARCHE ÉVOLUTIVE

La faible disponibilité de données empiriques sur le financement informel dans le secteur agricole en Algérie, rend l'exploration de ces pratiques informelles une entreprise assez délicate. Car il s'agit, en définitif, de rechercher un objet que nous ne connaissons pas. Conscients de cette difficulté, nous avons opté pour une démarche évolutive d'exploration où nous procédons à une caractérisation et analyse graduelle de notre objet d'étude. Les principes et les étapes de cette démarche sont présentés dans les sections qui suivent.

1.1 - Le financement informel : une tentative de définition

Dans le domaine du financement informel, il n'existe guère d'unité dans les concepts ni un consensus sur les définitions. Le secteur de financement informel est généralement défini par une simple opposition au système financier formel. Son existence même est justifiée, dans l'approche économique néo-classique ou standard, par le disfonctionnement du système financier formel (Wampfler, 2004). Cette opposition renvoie à un dualisme entre deux secteurs qui seraient différents et sans relations entre eux. Henni (1993) critique fortement cette approche en termes de dualisme qu'il considère comme un biais, engendré par l'incapacité des appareils conceptuels de l'économie standard à appréhender les réalités économiques complexes des pays du Sud. Il suggère de dépasser ce dualisme et de rechercher des cadres conceptuels englobant en mesure d'appréhender les réalités économiques de nos pays dans toute leur diversité.

Les pratiques de financement informel les plus citées dans la littérature économique sont les associations d'épargne et de crédit rotatif, communément appelées "tontines" dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Ces associations constituent «une forme populaire de la finance informelle dans les pays en développement» (Chiteji N.S., 2002). A Taiwan par exemple les associations d'épargne et de crédit rotatif connaissaient encore l'adhésion de 68% de la population de l'île en 1994 (Timothy, 1996).

Mises à part les tontines, qui sont considérées comme une forme de financement informel solidaire, les autres pratiques de financement informel sont généralement assimilées à des pratiques usuraires. Parmi ces pratiques dites usuraires, on note, dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, les gardes-monnaie qui sont une sorte de banquiers ambulants offrant des services rémunérés à la fois de crédit de crédit et d'épargne pour les villageois. Il existe par ailleurs d'autres formes contractuelles à travers lesquels le financement informel peut être pratiqué dans le secteur agricole. Ainsi, Geetha N. (1992) relève l'existence de plusieurs arrangements contractuels à travers lesquels le financement informel est mobilisé dans le monde rural aux Philippines. Dans ce type

d'arrangements, relève l'auteur, les crédits informels sont liés à un autre contrat d'échange en relation avec la main-d'œuvre, la terre, pour les produits marchands.

Une distinction s'impose dans ce cas, entre crédit informel et financement informel. Le crédit informel recouvre toute opération de prêt réalisée en dehors du système financier formel. Alors que la notion de financement informel renvoie à toute opération qui permet aux agriculteurs de se procurer des fonds, nécessaires au fonctionnement et au développement de leurs activités productives, en dehors des circuits formels. Dans les transactions de financement informel la mobilisation des fonds ne se fait pas systématiquement à travers un prêt d'argent, mais peut prendre la forme d'une prise de participation dans un processus productif et ou d'un service auxiliaire à une transaction d'échange portant sur un bien ou un service déterminé.

En Algérie, dans le secteur agricole et rural, le financement informel ne se pratique pas à travers des transactions dédiées à un commerce d'argent proprement dit. Ce constat est confirmé par Henni (1991)^[2] qui affirme qu'en Algérie, il n'existe pas de tontines ni de gardes-monnaie qui drainent l'épargne et qui distribuent des crédits. L'essentiel des pratiques de financement informel dans l'agriculture se fait dans le cadre de transactions économiques polyvalentes et où l'échange des ressources financières n'est qu'une clause sous-jacente à l'échange d'un bien ou d'un service déterminé.

Pour mieux cibler notre objet de recherche, les transactions de financement informel, et faciliter son exploration parmi les pratiques des agriculteurs nous avons retenu la définition suivante :

Est pratique de financement informel toute transaction qui permet aux agriculteurs de mobiliser un facteur de production, en argent ou en nature, auprès d'une tierce personne.

1.2 - Cadre conceptuel et méthodologique de l'étude empirique

Quelles sont les principales pratiques de financement informel dans le secteur agricole en Algérie ? Telle était la première question qui a guidé notre recherche empirique sur le financement informel des exploitations agricoles. Les pratiques de financement informel et leurs caractéristiques, présentées dans ce papier, sont les résultats d'une étude empirique conduite en trois phases distinctes, mais complémentaires, réalisée entre 2000 et 2004.

Ne disposant pas de suffisamment de connaissances préalables sur la nature des pratiques de financement informel des agriculteurs algériens, toute première exploration devait être fondée sur une démarche systémique. Ainsi, la conception de cette étude empirique est basée sur trois principales hypothèses :

Le recours à une pratique de financement, formel ou informel dépend de •
deux facteurs essentiels : les besoins en financement de l'agriculteur et l'offre de financement, formelle ou informelle, qui lui est accessible. Ainsi,

les pratiques de financement de chaque agriculteur sont la résultante de cette équation.

- Les besoins en financement des agriculteurs sont, à leur tour, déterminés par les types de spéculations agricoles et les modes de leur conduite (intensif versus extensif). Il existerait donc une corrélation directe entre les systèmes de production agricole et les types de pratiques de financement informel mises en œuvre par les agriculteurs.
- L'offre de financement -qu'elle soit institutionnelle ou informelle- provient des acteurs de l'environnement socioéconomique dans lequel évoluent les agriculteurs. L'offre de financement informel provient principalement des partenaires sociaux et économiques des agriculteurs. Si le réseau des relations sociales d'un agriculteur n'est pas limité à un espace donné, son réseau de partenaires économiques est par contre fortement lié à la zone où il met en œuvre ses activités. Ces réseaux de partenaires économiques sont généralement constitués des acteurs des filières amont et aval de la production agricole [3]. L'importance de l'offre de financement informel dépend donc de la structure et du dynamisme des filières agricoles à l'amont et à l'aval de la production (nombre d'acteurs de la filière, leur taille économique, l'importance des enjeux économique dans chaque filière...). Il y aurait aussi une corrélation entre les potentialités agricoles des différentes régions et le dynamisme des acteurs des filières agricoles structurantes de ces régions et l'offre de financement informel.

Partant de ces hypothèses, la conception de notre étude empirique des pratiques de financement obéit à deux exigences. En premier lieu, l'étude touche des régions agro écologiques différentes et assez représentatives de la diversité de l'agriculture algérienne. En deuxième lieu, les enquêtes auprès des agriculteurs font ressortir d'une manière systématique les spéculations agricoles pratiquées, les besoins en financement qu'elles engendrent et les sources de financement mobilisées pour chaque type de besoin et pour chaque spéculation.

Quatre régions agro écologiques, parmi les principales du pays ont été choisies pour explorer les pratiques de financement des agriculteurs. Elles sont qualitativement représentatives des plaines du littoral avec la wilaya de Blida, des hautes plaines de l'intérieur avec la wilaya de Constantine, des zones de montagnes avec la wilaya de Tlemcen et de la steppe avec la wilaya de Djelfa. Dans chacune de ces quatre wilayas, trois communes représentatives de la diversité des systèmes de production dominant dans chaque wilaya, ont été choisies, à dire d'experts, pour y effectuer des enquêtes auprès des agriculteurs.

Les enquêtes réalisées pour identifier et caractériser les pratiques de financement des agriculteurs dans ces wilayas sont de deux types. Une première enquête, de nature participative et rapide, est conçue et réalisée pour explorer et recenser les principales pratiques de financement des agriculteurs. Les principaux outils utilisés ici sont les entretiens semi structurés réalisés auprès de personnes ressources et de focus groupes. La seconde enquête vise à comprendre le système d'activités des différentes catégories d'agriculteurs, leurs besoins, leurs

contraintes et leurs pratiques de financement. Elle est réalisée avec un questionnaire directif auprès d'un échantillon de 400 agriculteurs, à raison de 100 agriculteurs par wilaya, soit 33 à 34 agriculteurs par commune ciblée. Le choix des agriculteurs à enquêter par commune a été fait d'une manière aléatoire.

2 - LES PRATIQUES DE FINANCEMENT INFORMEL DES AGRICULTEURS : UNE PREMIÈRE CARACTÉRISATION

Cette section décrit les principales pratiques de financement informel recensées auprès des agriculteurs enquêtés dans les régions étudiées. Ces pratiques sont au nombre de quatre, outre l'autofinancement. Il s'agit de la vente sur pied avec préfinancement, l'association de production, le crédit fournisseur d'intrants et de services agricoles et les prêts entre particuliers. Ces pratiques ont été recensées dans les quatre régions étudiées, mais avec des proportions différentes d'une région à une autre.

L'autofinancement ne sera pas étudié en détail car notre objet de recherche concerne les pratiques de financement informel qui permettent aux agriculteurs de mobiliser des fonds, pour le fonctionnement et ou le développement de leur exploitation, auprès de tierces personnes. L'autofinancement représente, toutefois, la principale source de financement informel des exploitations agricoles enquêtées dans les différentes régions du pays.

3.1 - La vente sur pied avec préfinancement

La vente sur pied est une transaction commerciale qui consiste en la vente d'une production agricole avant sa récolte. A l'acheteur incombent alors les tâches de la récolte et de la mise en marché de la production. Ainsi présentée, cette transaction apparaît comme une pure transaction commerciale à caractère intertemporel. Dans la pratique, ce type de transactions se décline selon des arrangements contractuels multiples et très flexibles. Le type d'arrangements qui nous intéresse, dans le cadre de ce travail, est celui où la transaction de vente sur pied est conclue au début du cycle biologique de la production et où l'acheteur contribue, directement ou indirectement, au financement du processus de production.

C'est ce type de transactions de vente sur pied qu'on considère comme une pratique de financement informel, car elle permet la mobilisation de ressources financières pour la couverture des charges de campagne de la production. La transaction de financement informel est sous-jacente à la transaction de la vente de la récolte sur pied. Elle peut être explicite lorsque dans la transaction de vente les coéchangistes négocient une clause définissant la contribution de l'acheteur à la prise en charge d'une partie des frais de production, comme elle peut être explicite dans le cas où le financement de la production se fait par l'avance, sur le montant de la vente, que l'acheteur verse à l'agriculteur vendeur. Il est à signaler l'existence d'un autre type d'arrangement contractuel dans lequel la vente sur pied correspond à ce qu'on vient de décrire mais s'en distingue par le fait que l'acheteur prend lui-même en charge la totale responsabilité, technique et financière, de la conduite du processus de production. Dans

ce cas de figure, le contrat de vente sur pied est plus proche d'un contrat de location du verger par lequel l'agriculteur perçoit un loyer sur la cession provisoire de son droit d'usage sur le verger. Ce type de contrat n'est pas considéré, dans notre cas, comme une pratique de financement informel.

Dans notre enquête, cette pratique est exclusivement observée en arboriculture fruitière, pour laquelle elle constitue une source importante de financement. L'enquête montre aussi, que les types d'arrangements qu'on considère comme pratique de financement informel, ceux dans lesquels les acheteurs financent ou cofinancent le processus de production sans le prendre en charge totalement, sont exclusivement pratiqués par les attributaires des EAC et des EAI. Ainsi, dans la wilaya de Blida, l'une des principales wilayas arboricoles du pays, la vente sur pied de la production fruitière constitue une pratique courante. Parmi les agriculteurs enquêtés dans cette wilaya, plus de 56% déclarent assurer le financement des charges liées à l'acquisition des intrants agricoles (engrais et produits phytosanitaires) grâce aux avances des commerçants collecteurs, comme il apparaît dans le tableau n°1.

Dans les trois autres wilayas concernées par l'enquête, cette pratique est très peu fréquente du fait du faible développement de l'arboriculture.

2.1 - L'association de production

Les transactions d'association de production dans le secteur de l'agriculture sont des pratiques ancestrales. Elles ont toujours permis à des individus disposants de facteurs de production différents mais complémentaires de les combiner pour les faire fructifier dans le cadre de processus de coproduction. Dans ces transactions, chacun des associés apporte une contribution aux facteurs de production nécessaires à la réalisation d'une production agricole donnée. Le partage de la récolte entre les associés se fait d'une manière proportionnelle à l'apport de chacun d'entre eux en facteurs de production (Milliot, 1911). Ainsi, par exemple un agriculteur propriétaire d'une terre, ne disposant pas de ressources propres (travail, capital) pour la travailler, fait appel à un associé pour lui apporter la ou les ressources qui lui font défaut. Les apports peuvent être donc de nature différente, mais doivent être équivalents aux proportions de partage de la récolte. Dans la pratique, plusieurs formes d'arrangements contractuels sont mises en œuvre dans ce type de transactions et ce en fonction du type de culture concerné.

Près de 38% des enquêtés dans les quatre wilayas déclarent avoir pratiqué l'association de production au moins une fois durant la période 1997-2002. Le recours à cette pratique n'est constaté, que pour un nombre restreint de spéculations agricoles. Parmi les productions végétales concernées on trouve surtout les cultures annuelles, notamment les cultures maraîchères et les céréales et un cas seulement, dans la wilaya de Blida, pour une plantation arboricole. Pour la campagne agricole 2001/2002, concernée par l'enquête, les cas d'association de production recensés diffèrent d'une wilaya à une autre, comme il apparaît dans le tableau n°1.

Tableau n°1 : Fréquence de la pratique d'association par type d'activité agricole dans l'échantillon enquêté par wilaya (%)

Wilayas	Céréaliculture	Maraîchage	Arboriculture	Elevage (bovin ovin)	Aviculture
Blida	0	15	1	0	2
Constantine	13	1	0	0	0
Djelfa	0	0	0	0	1
Tlemcen	7	6	0	5	0

Source : Résultats de nos enquêtes.

L'importance de l'association, comme source de financement pour chacun des grands types de spéculations agricoles, est mieux perceptible si on considère le rapport de ceux qui pratiquent l'association sur le total des agriculteurs qui pratiquent la même spéculation dans l'échantillon considéré. Ainsi par exemple, les 15% d'agriculteurs de l'échantillon enquêté dans la wilaya de Blida, qui pratiquent l'association dans les cultures maraîchères, représentent plus de 37% des maraîchers de l'échantillon. Toujours, dans l'échantillon de la wilaya de Blida, les 2% d'agriculteurs qui conduisent leur élevage avicole en association représentent 50% des aviculteurs de l'échantillon.

2.1 - Le crédit fournisseur d'intrants et de services agricoles

Les enquêtes ont révélé que beaucoup de fournisseurs d'intrants et de services agricoles accordent à une partie de leurs clientèles des avantages sous forme de facilités de paiement. Ces facilités de paiement représentent pour beaucoup d'agriculteurs une source de financement indispensable pour la réalisation de leurs activités productives. En effet, parmi les agriculteurs enquêtés dans les quatre wilayas, plus de 71% déclarent avoir bénéficié, au moins une fois, d'un crédit fournisseur durant la période 1997-2002. Ce taux varie d'une wilaya à une autre, avec 80% à Constantine, 72% à Tlemcen, 82% à Djelfa et près de 61% à Blida.

L'importance de cette source de financement est consolidée par son caractère récurrent. En effet, selon les déclarations des agriculteurs, l'octroi de facilités de paiement ne serait pas un privilège occasionnel mais plutôt un service auxiliaire déterminant dans ce type de relations d'échange. Les commerçants qui accordent ce genre de services bénéficieraient eux-mêmes du même type de services auprès de leurs fournisseurs (producteurs, importateurs et grossistes). Le crédit fournisseur constitue donc une réponse régulière aux problèmes de trésorerie des clients potentiels des commerçants et prestataires de services agricoles. Ce type de crédit serait, donc, une règle du jeu bien ancrée dans les pratiques des commerçants dans le marché des intrants agricoles.

Il convient de distinguer le crédit fournisseur accordé par les commerçants d'intrants agricoles des facilités accordées par les prestataires de services agricoles. Le crédit fournisseur bénéficie principalement à des agriculteurs spécialisés dans les cultures intensives

grandes consommatrices d'intrants, notamment les cultures maraîchères protégées, l'arboriculture irriguée, l'aviculture et l'élevage ovin. Les facilités de paiement sur les prestations de services agricoles sont principalement observées dans la céréaliculture. Ainsi, à Constantine par exemple, la plupart des travaux agricoles mécanisés réalisés par des prestataires de services, au niveau des agriculteurs enquêtés, sont payés à crédit : 29% pour les travaux de labour, 35% pour les travaux de semi, 54% pour l'application des produits phytosanitaires et 73% pour les travaux de moisson.

La pratique du crédit fournisseur n'est pas exclusivement réservée au financement des besoins liés au fonctionnement des exploitations agricoles; elle concerne aussi, mais dans une moindre mesure, le financement des investissements productifs. Parmi les agriculteurs enquêtés dans les quatre wilayas, 4% des agriculteurs enquêtés dans la wilaya de Blida déclarent avoir bénéficié d'un crédit fournisseur pour la réalisation et ou l'équipement de forage. A Tlemcen, 2% des agriculteurs enquêtés déclarent avoir bénéficiés de services similaires pour la réalisation de puits. L'acquisition de matériels agricoles est également concernée, 1% des agriculteurs enquêtés dans les quatre wilayas déclarent avoir bénéficié de crédit fournisseur.

2.1 - Le prêt entre particuliers

Cette pratique est très répandue dans le secteur agricole : plus de 72% des agriculteurs enquêtés déclarent avoir recouru au moins une fois à un emprunt chez des particuliers durant la période 1997-2002. Il s'agit de prêts d'argent accordés par des particuliers à d'autres particuliers et ce, sans contrepartie directe. Ces prêts sont pratiqués au sein de réseaux de relations sociales, mais aussi professionnelles très fortes. En effet, près de 68% des agriculteurs enquêtés, déclarants recourir à des emprunts chez des particuliers, disent le faire auprès d'amis et des membres de leur famille, contre près de 7% seulement qui déclarent obtenir des prêts chez leurs partenaires économiques.

Ce type de prêts peut être destiné à couvrir des besoins de différente nature. Cependant, nos enquêtes n'ont pris en compte que les prêts concernant les activités agricoles productives. Les résultats de l'enquête montrent que ces prêts sont généralement remboursés dans des délais relativement courts : moins de 16% seulement des agriculteurs enquêtés dans les quatre wilayas déclarent bénéficier de prêts chez des particuliers dont le délai de remboursement atteint et/ou dépasse une année. Cependant, le fait que les délais de remboursement soient courts ne signifie pas que ce genre de prêts est exclusivement dédié au financement des charges de campagne. En effet, 11,6% des investissements agricoles productifs réalisés durant la période 1997-2002, par les agriculteurs enquêtés sont financés grâce à des emprunts contractés chez des particuliers.

Par ailleurs, les montants échangés dans le cadre de ce type de transactions de crédit restent inférieurs ou égaux, dans plus de 72% des cas enquêtés, à 100000 DA. Les montants empruntés sont nettement

moins importants pour plus de 16% des agriculteurs enquêtés pour lesquelles ce type de crédits reste plafonné à 10000 DA.

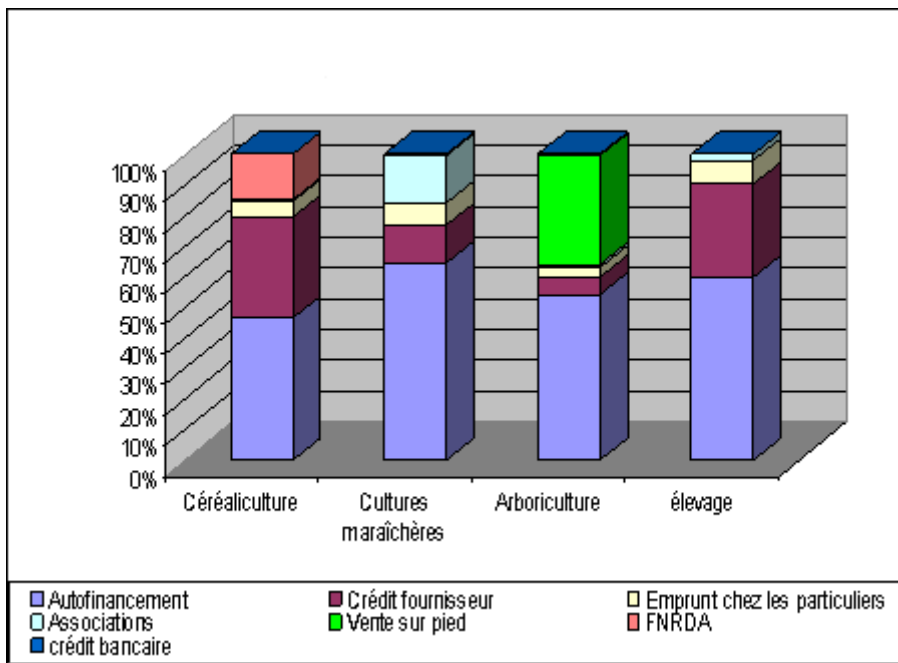
4 - L'IMPORTANCE DU FINANCEMENT INFORMEL DANS L'AGRICULTURE : UNE PREMIÈRE ESTIMATION

Comment appréhender l'importance de chacune de ces pratiques dans le financement des charges des principales spéculations agricoles (céréales, fruits et légumes, élevage) et dans celui des principaux types d'investissements agricoles ? Au regard de la difficulté d'estimer avec précision les capitaux mis à disposition des agriculteurs, nous avons posé l'hypothèse que l'importance des pratiques de financement informel, dans la satisfaction des besoins en financement des exploitations agricoles, est proportionnelle à la fréquence de leur mobilisation par les agriculteurs.

4.1 - Les sources de financement des charges de campagne des quatre principales spéculations agricoles

Le graphique ci-dessous indique pour chaque spéculation le pourcentage de recours à tel ou tel type de financement. Il ressort de ce graphe que chacune des pratiques de financement, notamment informelles, est essentiellement mobilisée pour un ou deux groupes particuliers de cultures. C'est le cas de la vente sur pied qui n'est mobilisée que pour le cas de l'arboriculture fruitière. C'est aussi le cas de l'association qui est pratiquée pour les cultures maraîchères, mais aussi la céréaliculture. Sauf que pour le cas de la céréaliculture, la contribution de l'association n'est pas visible dans le graphe, et ce, à cause de la nature des arrangements contractuels que nous avons rencontrés sur le terrain. En effet, dans notre échantillon global, plus de 7,3% des agriculteurs pratiquant la céréaliculture le font dans le cadre de contrat d'association avec partage de production, sauf que dans la majorité de ces cas, les personnes enquêtées exploitaient des terres de propriétaires absentéistes qui n'apportaient que la terre et une partie des coûts des semences qu'ils ne payaient qu'à la fin de la campagne agricole.

Graphe n°1 : Les sources de financement des principales spéculations agricoles dans l'échantillon enquêté



Source : Résultats de nos enquêtes.

Le crédit fournisseur est plus utilisé que les autres pratiques de financement informel. Il est toutefois plus pratiqué dans le cas de la céréaliculture et de l'élevage. Quant au prêt chez des particuliers, il n'est spécifique à aucune spéculation agricole particulière.

Par ailleurs, les configurations moyennes de financement par groupe de spéculations agricoles cachent des différences importantes dans les configurations moyennes de financement des spéculations agricoles par wilaya et par poste de dépenses. Dans les sections qui suivent nous allons tenter de mettre en évidence ces différences afin de mieux cerner la diversité de la réalité du financement des exploitations agricoles dans les régions étudiées.

4.2 - Les sources de financement des charges de campagne de la céréaliculture

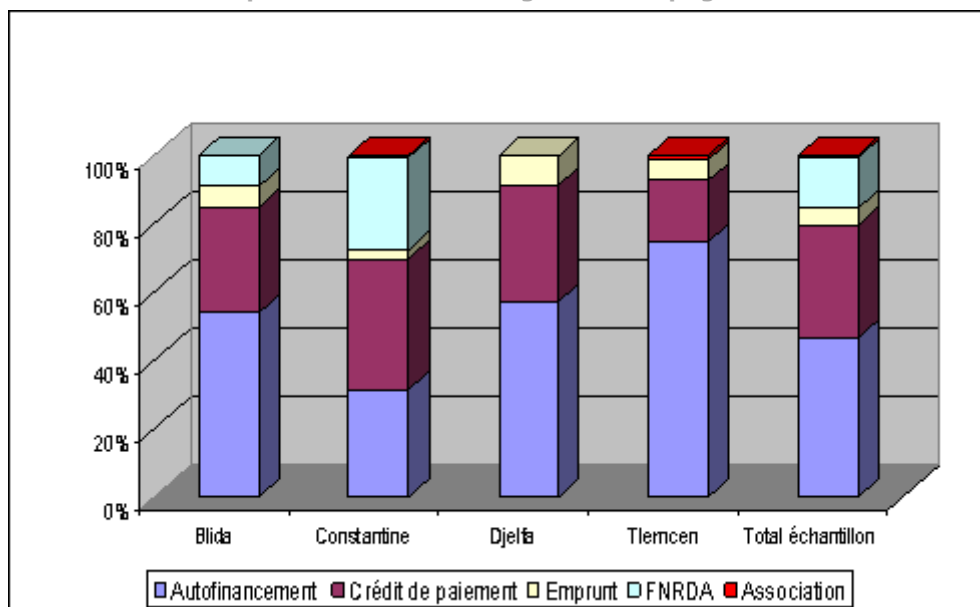
La céréaliculture est présente dans les quatre sites d'étude et la proportion d'agriculteurs qui la pratiquent dans les échantillons enquêtés par wilaya varie entre 22% à Blida et 99% à Constantine en passant par 69% à Djelfa et 84% à Tlemcen. La différence des conditions agro écologiques des quatre wilayas fait que la céréaliculture s'y pratique selon des itinéraires techniques relativement différents et enregistre des performances toutes aussi différentes.

Pour l'ensemble des agriculteurs pratiquant la céréaliculture dans notre échantillon, nous avons recensé le nombre de transactions de mobilisation des facteurs de production (tous les services et intrants utilisés) et les sources de leur financement respectives. Ainsi, pour les céréaliculteurs de chacun des quatre échantillons d'agriculteurs enquêtés nous avons pu estimer le nombre de transactions de mobilisation de facteur de production inhérents à la céréaliculture et le nombre de fois au cours desquelles ces mêmes agriculteurs recourent à telle ou telle autre forme de financement. De ces résultats nous avons dégagé une

configuration moyenne, par échantillon, de la contribution de chaque source de financement dans la couverture des charges de campagne agricole (cf. graphe n°1).

Les configurations moyennes du financement de la céréaliculture chez les agriculteurs enquêtés à Tlemcen et à Constantine sont nettement opposées. Chez les premiers, les ressources propres des agriculteurs sont mobilisées dans le financement de 74,6% des transactions d'acquisition de services et d'intrants agricoles. Alors que chez les agriculteurs enquêtés à Constantine, le financement est assuré à des proportions presque équivalentes, en terme de fréquence de mobilisation, par trois sources de financement différentes : le crédit fournisseur (38,4%), l'autofinancement (31,4%) et les subventions du FNRDA (26,9%)^[4].

Graphe n°2 : Proportions moyennes du recours à chaque source de financement pour couvrir les charges de campagne des céréales



Source : Résultats de nos enquêtes.

La configuration moyenne par région cache, cependant, les différences existantes entre les contributions relatives de chaque source de financement dans la couverture des différents postes de dépenses. En effet, d'une catégorie de besoins à une autre, les sources de financement peuvent varier sensiblement. Ainsi, par exemple l'autofinancement qui est mobilisé pour le financement de 46,7% de l'ensemble des transactions d'acquisitions d'intrants et de services inhérents à la céréaliculture pour l'ensemble des agriculteurs enquêtés dans les quatre wilayas, n'intervient qu'à hauteur de 32,5% dans le financement de l'ensemble des transactions d'achat de produits phytosanitaires contre 53,7% des transactions d'achat de semences.

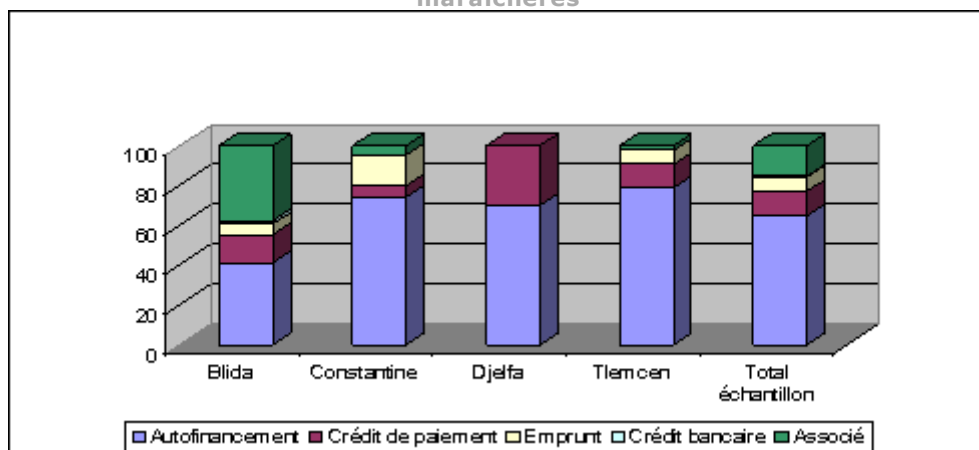
4.2 - Les sources de financement des charges de campagne des cultures maraîchères

Dans notre échantillon, 31,3% des agriculteurs enquêtés pratiquent les cultures maraîchères, dont 66,4% les conduisent en irrigué et 33,6% les conduisent en sec. Les agriculteurs pratiquant les cultures maraîchères sont inégalement répartis entre les quatre wilayas concernées par l'enquête. L'échantillon de Tlemcen enregistre la plus forte proportion de maraîchers parmi l'ensemble des agriculteurs enquêtés avec une proportion de 67% de l'échantillon total enquêté dans cette wilaya. Cette proportion est relativement moins importante dans les échantillons de Blida, Constantine et Djelfa avec respectivement des proportions de 38%, 18% et 2%.

La structure des coûts des cultures maraîchères est généralement constituée de quatre principaux postes de dépenses : les frais de location de matériels agricoles, les intrants, la main-d'œuvre et l'énergie. En fonction des modes de conduite de ces cultures, en irrigué ou en régime pluvial, sous serre ou en plein champ, en petite ou en grande superficie, la structure des coûts et les poids relatifs des composantes de ces dernières varient. Pour chacun de ces postes, nous avons relevé le nombre d'agriculteurs qui y ont engagé des dépenses, ainsi que les sources de financement utilisées pour les couvrir. Le graphe n°3 synthétise les résultats pour l'ensemble des agriculteurs pratiquant les cultures maraîchères, parmi ceux enquêtés dans les quatre wilayas.

Les résultats des enquêtes réalisées à Blida et à Tlemcen, les deux wilayas où les cultures maraîchères sont le plus pratiquées dans notre échantillon global, font état de deux configurations différentes des pratiques de financement adoptées par les maraîchers. Le financement des cultures maraîchères chez les agriculteurs enquêtés à Blida est assuré en moyenne presque à parts égales par les ressources propres des agriculteurs et par le recours à l'association comme forme de mobilisation de ressources externes. Alors que chez les maraîchers enquêtés dans la wilaya de Tlemcen, l'autofinancement reste le principal mode de financement des charges, l'association restant marginale.

Graphe n°3 : Proportions moyennes du recours à chaque source de financement pour couvrir les charges de campagne des cultures maraîchères



Source : Résultats de nos enquêtes.

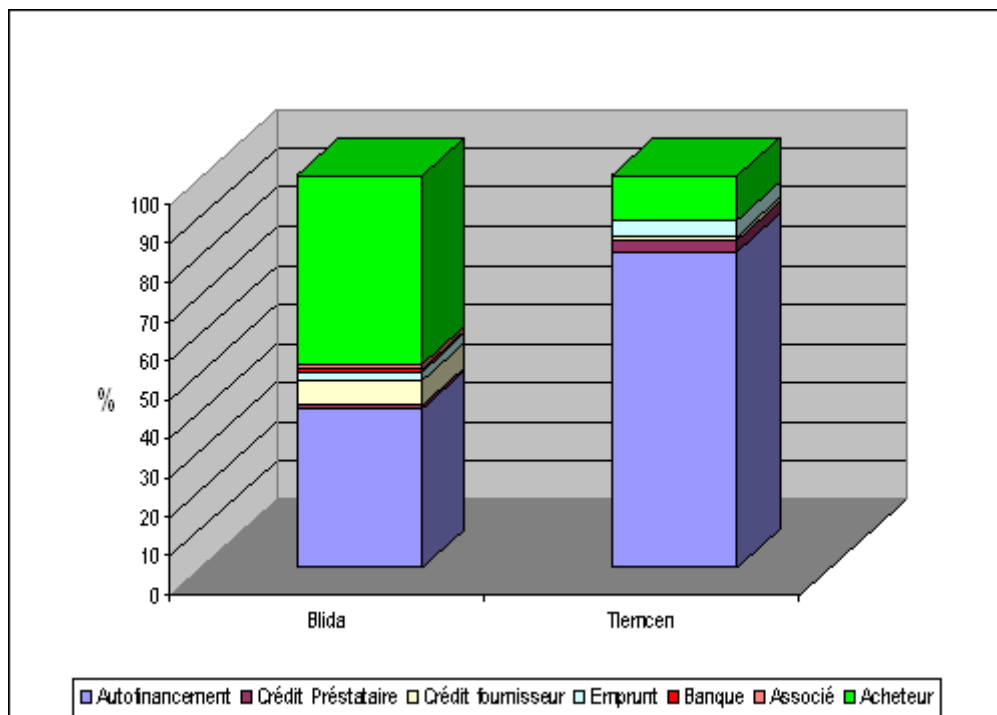
Par ailleurs, le crédit fournisseur et les emprunts chez les particuliers font partie également des pratiques auxquelles font appel les agriculteurs enquêtés dans les différentes wilayas. Le crédit fournisseur est généralement mobilisé pour le financement des approvisionnements en intrants, notamment les semences et les produits phytosanitaires.

4.3 - Les sources de financement des charges de campagne de l'arboriculture

Parmi les régions concernées par notre enquête, seules les wilayas de Blida et de Tlemcen renferment un potentiel important d'arboriculture fruitière. Au total, notre échantillon compte 33,5% agriculteurs pratiquant l'arboriculture, soit 134 agriculteurs. L'échantillon de Blida renferme la plus forte proportion d'arboriculteurs avec 73% contre 57%, 3% et 1%, respectivement à Tlemcen, Djelfa et Constantine. Du fait de la très faible présence de l'arboriculture chez les agriculteurs enquêtés dans les wilayas de Constantine et de Djelfa, seuls les résultats des enquêtes de Blida et de Tlemcen sont retenus pour l'étude des pratiques de financement des arboriculteurs enquêtés. Le graphe n°4 représente les configurations moyennes des structures de financement de l'arboriculture chez les agriculteurs de ces deux wilayas.

L'entretien et le suivi technique des vergers arboricoles engendrent des dépenses de différente nature. Si les types de dépenses changent d'une espèce arboricole à une autre et d'un mode de conduite à un autre, d'une manière générale, la structure des coûts de l'entretien d'un verger arboricole est composée de quatre grands postes de dépenses génériques : les frais des travaux mécaniques, les frais d'acquisition d'intrants agricoles, les frais de la main-d'œuvre salariée et les frais d'irrigation des plantations.

Graphe n°4 : Proportions moyennes du recours à chaque source de financement pour couvrir les charges de campagne de l'arboriculture



Source : Résultats de nos enquêtes.

Les commerçants collecteurs des fruits et légumes jouent un rôle important dans le financement des charges de campagne de l'arboriculture dans la wilaya de Blida. Ils financent près de 48% des transactions d'acquisition d'intrants et de services agricoles. Cela renseigne sur l'importance de la pratique de la vente sur pied dans cette wilaya. En effet, plus de 97% des arboriculteurs enquêtés la pratiquent, et ce, quel que soit le statut juridique des terres, la superficie de la plantation et l'espèce cultivée. Cette spécificité du fonctionnement de l'arboriculture dans la région de Blida s'explique par la nature et le dynamisme des acteurs du marché des fruits et légumes. Il est à souligner, cependant, que seuls 37% des arboriculteurs enquêtés à Blida pratiquent la vente sur pied selon les types d'arrangement que nous considérons comme étant une pratique de financement informel, soit 27 agriculteurs.

A Tlemcen, par contre, la faible taille des plantations, la prédominance des espèces rustiques (amandier, olivier...) et le caractère traditionnel de la conduite des plantations, font qu'elles ne constituent pas un élément structurant d'une filière forte et dynamique dont les acteurs seraient impliqués, sous une forme ou une autre, dans le financement des exploitations agricoles. Ainsi, l'autofinancement constitue la principale source de financement et ce, pour l'ensemble des dépenses. Les autres sources de financement ne sont mobilisées que de manière sporadique.

4.4 - Les sources de financement des charges de fonctionnement de l'élevage

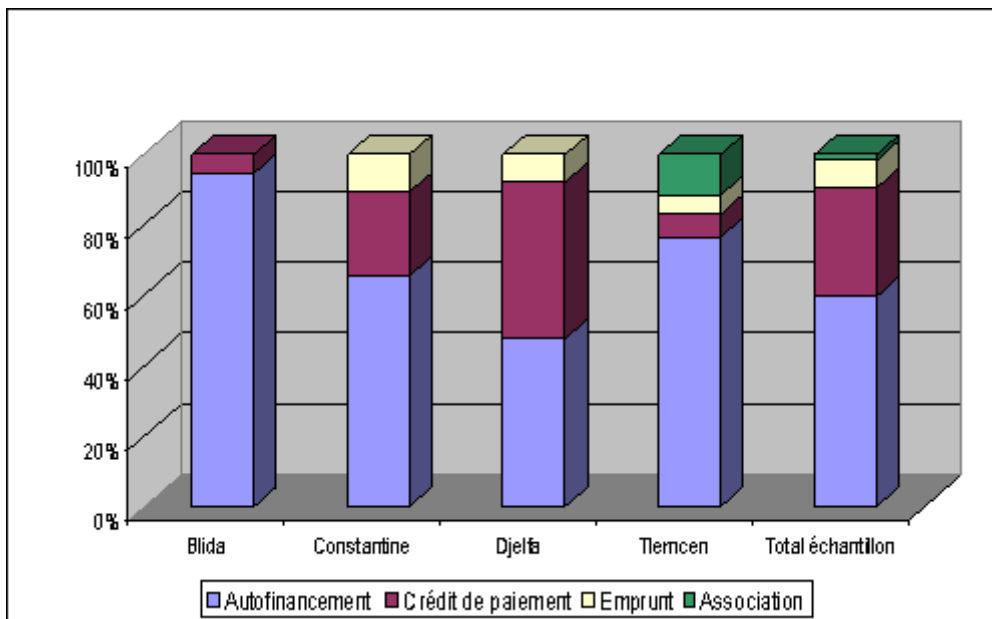
Parmi les 400 agriculteurs enquêtés dans les quatre wilayas concernées par notre étude, plus de 53,7% pratiquent l'élevage des ruminants (ovin, bovin et caprin) et 4,5% pratiquent l'aviculture. C'est parmi les agriculteurs enquêtés à Djelfa, Constantine et Tlemcen que l'activité d'élevage est la plus présente. Les proportions d'agriculteurs pratiquant l'élevage dans les échantillons des quatre wilayas sont de 100%, 53%, 50% et 22%, respectivement pour Djelfa, Constantine, Tlemcen et Blida. L'élevage n'est pas conduit dans les mêmes conditions dans les quatre régions.

A Djelfa, l'élevage est de type pastoral, où l'alimentation est en partie assurée par les ressources fourragères des parcours. Cependant, l'élevage pastoral n'est pas conduit de la même manière, on y distingue l'élevage transhumant et l'élevage sédentaire. La structure des coûts d'un élevage sédentaire est composée des postes de dépenses suivants : les charges de l'alimentation, les charges du traitement zoosanitaire et les charges de main-d'œuvre (le gardiennage). Alors que la structure des coûts d'un élevage transhumant est composée des mêmes postes de dépenses précédents augmentés des charges de transport de l'eau, des charges de transport du troupeau et des charges de location des chaumes de céréales (dans le Nord du pays).

Dans les autres wilayas, notamment à Constantine et à Tlemcen, l'élevage est intégré dans un système de production mixte céréales/

élevage. Dans ces cas, les dépenses se limitent généralement à l'achat de l'alimentation et au paiement des services et produits vétérinaires.

Graphique n°5 : Proportions moyennes du recours aux différentes sources de financement pour couvrir les charges de campagne de l'élevage



Source : Résultats de nos enquêtes.

Sauf à Djelfa, l'autofinancement constitue la principale source de financement chez les agriculteurs enquêtés dans les trois autres wilayas. Djelfa se distingue par une configuration moyenne de financement des charges de l'élevage fortement marquée par l'importance de la part relative des crédits de paiement -ou crédit fournisseur- (44%). Le crédit fournisseur est par contre très peu fréquent chez les éleveurs enquêtés à Blida et Tlemcen. Dans ces deux régions l'autofinancement est la principale source de financement des besoins de l'élevage.

Le rôle du crédit fournisseur dans le financement de l'élevage doit être relativisé, car il n'est accordé que pour de très faibles échéances allant de deux à six semaines. Ces délais correspondent juste au temps nécessaire aux éleveurs pour mobiliser, par la vente de quelques têtes de leur cheptel ou par la perception d'un revenu gagné par ailleurs, le montant nécessaire pour payer leurs achats en aliments concentrés et en services et produits vétérinaires. Le crédit fournisseur représente pour les éleveurs, notamment ceux qui ont des achats fréquents et importants, un palliatif au problème de liquidités et offre de ce fait une souplesse relative à ces éleveurs dans la gestion de leur trésorerie.

La contribution relative de l'emprunt chez les particuliers dans le financement de l'élevage est généralement très faible chez les agro éleveurs enquêtés dans les différentes régions. Seuls les éleveurs enquêtés à Blida déclarent ne pas recourir à ce type de sources de financement. Alors que dans les autres régions, la contribution de cette source de financement est de la même grandeur.

Par ailleurs, le recours à l'association dans le domaine de l'élevage des ruminants, n'est observé qu'au niveau de l'échantillon enquêté dans la wilaya de Tlemcen. Même dans cette wilaya, cette pratique n'est constatée qu'après de 10% des éleveurs enquêtés, ce qui représentent moins de 3% de l'ensemble des éleveurs enquêtés dans les quatre wilayas.

4.5 - Le financement des investissements agricoles

Pour rendre compte des investissements agricoles réalisés par les agriculteurs enquêtés et leurs sources de financement, nous avons considéré les cinq années précédents l'année de la réalisation des enquêtes (1997-2001). Quatre types d'investissements agricoles productifs ont été considérés : les bâtiments d'exploitation, le matériel agricole, la mobilisation des ressources hydriques et équipements d'irrigation et les plantations fruitières. Les résultats de l'enquête sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Le Fond National de Régulation et de Développement Agricole (FNRDA) constitue la principale source de financement des équipements agricoles réalisés par les agriculteurs enquêtés, avec 48% du nombre total d'opérations d'investissement. L'autofinancement vient en deuxième position avec près de 33%. L'emprunt chez les particuliers joue également un rôle important avec 11,6%. Ce dernier résultat remet en cause une idée largement admise selon laquelle les prêts entre particuliers, généralement accordés pour de courtes périodes, sont exclusivement destinés au financement des besoins de la campagne agricole. Les autres sources de financement, notamment le crédit bancaire, ne sont mobilisées que dans des proportions très marginales.

Il faut souligner, par ailleurs, qu'il existe une grande différence en matière d'importance des investissements réalisés par les agriculteurs enquêtés dans les quatre régions et de leur nature. A Blida, les investissements recensés concernent, à près de 84%, la mobilisation de l'eau et l'équipement d'irrigation et sont par ailleurs presque tous financés par les subventions du FNRDA. Alors qu'à Tlemcen, les investissements dans le domaine de la mobilisation d'eau d'irrigation sont aussi importants mais sont par contre essentiellement financés par des ressources privées (autofinancement et emprunt chez des particuliers...). A Constantine, les investissements ont plus concernés le matériel agricole avec plus de 75% du total des actions d'investissements recensées chez les agriculteurs de cette wilaya. L'autofinancement est la principale source de financement de ces investissements.

Tableau n°2 : Les investissements agricoles productifs et leurs sources de financement (période 1997-2001)

Investissements		Auto.	CF.	Em- prunt	FNRDA	Ban- que	Asso- cié
Bâtiments	Hangars	81,8		18,2			
	Etables	83,3		16,7			
	Poulaillers	100					
Matériels agricoles	Chambre F.				100		
	Tracteur P.	59,1	9,1	27,3		4,5	
	Tracteur Ch.	30,8	15,4	30,8			23,1
	Charrues S/D.	64,3		35,7			
	Cover croop	64,7	5,9	17,6		5,9	5,9
	Semoir	62,5	12,5	12,5		12,5	
	Epandeur	100					
	Atomiseur	71,4		14,3		14,3	
	Citerne	50		33,3		16,7	
	Remorque	66,7		16,7		16,7	
	Presse	42,8		42,8	14,4		
	Faucheuse/ram asseuse				100		
	BM.	66,7		33,3			
	Camionnette	60		20			20
Camion	41,2	11,7	41,2			5,9	
Ressources hydriques	Puits	64,3	14,3	21,4			
	Forages	40	6,7	20	20		13,3
	Motopompes	50			50		
	Pompes	15,6	3,1	4,7	76,6		
	Kit d'aspersion	19		4,8	71,4		4,8
	GG				100		
Plantations fruitières	Bassin équipé				100		
		9,6			88,5		1,9
Total		32,9	3,2	11,6	48	1,3	3

Source : Résultats de nos enquêtes.

CONCLUSION

Les études sur le financement informel aboutissent généralement à des propositions de recommandations en matière de politiques publiques à engager à l'égard de ce secteur de financement. Le plus souvent les pratiques de type usuraire sont vilipendées et combattues, alors que celles qui se fondent sur la solidarité et l'entraide sociales sont tolérées et encouragées. Les premières analyses de nos résultats d'enquête laissent supposer que dans le secteur agricole en Algérie, les pratiques de financement informel ne sont pas de nature usuraire, ni qu'il existe, d'ailleurs, des organisations de financement informel solidaire à l'image des tontines par exemple.

L'offre de financement informel n'est pas l'œuvre d'acteurs professionnels spécialisés dans le commerce de l'argent. Néanmoins, le financement informel constitue une pratique courante dans le secteur agricole où il y joue un rôle relativement important dans la satisfaction des besoins en financement des agriculteurs. Son existence ne semble pas être une réaction à une crise conjoncturelle du système institutionnel de financement agricole, comme le supposent les analyses d'obédience néoclassique (Assidon, 1997; Wampfler, 2004). La forte liaison existant entre les données contextuelles des exploitants agricoles et leurs pratiques de financement informel, établie dans cet article, démontre

l'enracinement du financement informel dans le système économique et social du secteur agricole en Algérie. Les transactions de financement informel constituent l'un des mécanismes du système réel d'accès aux facteurs de production dans ce secteur.

Nous considérons, à cette phase d'analyse des données de nos investigations empiriques, qu'il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives sur le financement informel dans le secteur agricole. Des analyses plus ciblées et plus précises sont encore nécessaires pour préciser et approfondir nos connaissances de la finance informel, son importance et ses conséquences économiques à la fois sur les exploitations agricoles, en terme de redistribution de la valeur ajoutée agricole produite, et sur le secteur agricole dans sa globalité, en terme d'affectation optimale des ressources.

Cependant, l'existence même des pratiques de financement informel et dans des proportions relativement importantes, nous permet de tirer un premier enseignement, qui nous paraît fondamental. Leur existence constitue, une preuve tangible de la validité relative de la thèse, généralement admise parmi les ceux qui s'intéressent au financement agricole, selon laquelle la faible rentabilité des exploitations agricoles en Algérie et les problèmes structurels du secteur, notamment la question du foncier, constituent des blocages structurels qu'il faut impérativement lever pour permettre le développement du crédit agricole. Même si nous partageons en partie ladite thèse, nous pensons que la résolution, même partielle, du problème du crédit agricole en Algérie peut être amorcée sans le passage obligatoire par une refondation structurelle globale du secteur, qui nécessiterait forcément une très longue période. Les besoins des agriculteurs en financement sont quotidiens et le financement de l'impérative mise à niveau de l'agriculture doit être permanent. Le déblocage du crédit agricole ne peut pas attendre l'achèvement d'une nouvelle révolution agricole, il doit être l'un de ses moteurs.

L'analyse du fonctionnement des pratiques de financement informel, notamment les mécanismes de gestion des risques de défaillances dans ces transactions, pourrait constituer une source d'inspiration pour des innovations techniques et institutionnelles qui aideraient à débloquer le développement du crédit agricole.

Références bibliographiques

ASSIDON E, 1997. «Le développement financier, entre stabilisation et libéralisation financières. Voies de recherche sur un maillon manquant». Document internet : <http://mapage.naos.fr/RVD/assidon2.htm>

BÉDRANI S, CHEHAT F ET ABABSA F, 2001. «L'agriculture algérienne en 2000. Une révolution tranquille : le PNDA». *In Revue Prospectives agricole/INRAA, n°1.*

CHEHAT F, 1999. *Contribution à l'étude de la question agraire en Algérie. Cas de la céréaliculture.* Thèse de doctorat d'Etat, Université de Sétif, Algérie.

DAOUDI A, BÉDRANI S, 2002. «Le financement non institutionnel dans l'agriculture : quelques résultats d'une enquête rapide». *In Revue Recherche Agronomique n°11 du deuxième semestre 2002, Alger*.

DAOUDI A, 1999. «Le crédit agricole mutuel en Algérie : problèmes et perspectives». Thèse de magistère, INA, Alger.

DJELLAB S, 1998. «*Le crédit Agricole en Algérie*». Thèse de magistère, INA d'Alger

HENNI A, 1993. «*Le cheikh et le patron. Usage de la modernité dans la reproduction de la tradition*». OPU, Alger.

MILLIOT L, 1911. «*L'association agricole chez les Musulmans du Maghreb*» Ed. Arthur Rousseau, Paris

WAMPFLER B, 2004. «*Les conventions de microfinance, un outil de développement socialement durable ? Une approche institutionnaliste*». Synthèse des travaux de recherche présentée en vue de l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, France.

MAKSIMOVIC, VOJISLAV, DEMIRGUC-KUNT, ASLI, AYYAGARI, MEGHANA (2008). «Formal versus informal finance: evidence from China». *Banque mondiale, Policy Research Working Papers Series: 4465*.

S.TSAI KELLEEE, 2004. "Imperfect Substitutes: The local political economy of informal finance and microfinance in rural China and India". *World Development, Sep. 2004, vol. 32 Issue 9 P 1487-1507*.

CHITEJI, N. S., 2002. "Promises Kept: Enforcement and the role of rotating saving and credit association in an economy". *Journal of international Development, May 2002, V14, iss.4, pp. 393-411*.

B. TIMOTHY, L. ALEC R., 1996. "The role of informal finance in household capital accumulation: evidence from Taiwan". *Economic Journal, January 1996, V. 106, iss. 434, PP. 39-59*.

N. GEETHA, D. CRISTINA, M. RICHARD, 1992. "Informal finance through land pawning contracts: evidence from Philippines". *Journal of Development Studies, October 1992, V. 29, iss. 1, pp. 93-107*.

Notes

[*] Enseignant à l'INA (Alger), chercheurs associés au CREAD.

[]** Enseignant à l'INA (Alger), chercheurs associés au CREAD.

[1] La finance informelle existe dans tous les pays du monde particulièrement dans les pays en développement. La Chine connaîtrait encore une forte présence de la finance

informelle que ce soit dans le secteur industriel (Maksimovic all, 2008) ou agricole (Tsai Kelee S. 2004).

[2] Cité par Adair P. 2000.

[3] Pour certaines catégories d'agriculteurs, les grands agriculteurs qui sont insérés dans plusieurs secteurs économiques, les réseaux de partenaires économiques auprès desquels ils peuvent potentiellement mobiliser des ressources financières ne se limitent pas aux partenaires de l'amont et de l'aval des filières agricoles. Dans ce travail nous n'avons pas tenu compte de ce type de réseaux pour la principale raison que les agriculteurs qui sont dans cette situation sont très peu nombreux.

[4] Le financement par le FNRDA ne concerne que les zones dites potentielles pour la céréaliculture. Ainsi, seuls les céréaliculteurs de Constantine et de Blida, parmi les régions ciblées par l'étude, ont bénéficiés d'un soutien public à travers ce fonds. Il est à rappeler que les actions éligibles au soutien du FNRDA sont les acquisitions d'intrants (semence, engrais et PPS) et les labours de printemps.